

# Règlement de la course :

## La BREIZH'ASIA

### Article 1 : Organisateurs

La BREIZH'ASIA est une course nature organisée par l'Association les Amis du ZooParc de Trégomeur (association loi 1901).

Vous pouvez contacter l'organisateur à tout moment via le formulaire de contact, par mail à l'adresse [anais.jegu@zoo-tregomeur.com](mailto:anais.jegu@zoo-tregomeur.com) ou par téléphone (06.79.61.39.48)

### Article 2 : Date, horaires et circuits

La BREIZH'ASIA aura lieu le 17 novembre 2019 à Trégomeur. Il est composé de trois courses : La Breizh'Asia, la course des loutrons, la course des lionceaux.

- La Breizh'Asia : une **course nature de 10 km** sur chemins et sentiers dans les allées du nouveau zoo et l'ancien parc.
- La Breizh'Asia des lionceaux : une **course nature de 1.5 km**, sur chemins et sentiers.
- La Breizh'Asia des loutrons : une **course nature de 400 mètres** sur le parking du parc.
- 

Le retrait des dossards se fera sur place le 16 Novembre de 10H00 à 17H00 sur le parking du ZooParc et le matin dès 8H30.

Le départ sera donné sur le parking.

Le dossard doit être obligatoirement porté sur le devant et visible ceci pendant toute la durée de la course.

### Article 3 : Condition d'inscription

#### 3-1 : Catégories d'âge

- La Breizh'Asia : Participants nés en 2003 et avant.
- La Breizh'Asia des lionceaux : Participants nés entre 2007 et 2012
- La Breizh'Asia des loutrons : Participants nés entre 2013 et 2017

#### 3-2 : Mineurs

Les mineurs peuvent s'inscrire sur les courses (en fonction de la course). Une autorisation parentale sera à fournir en pièce jointe sur le formulaire d'inscription ou à présenter sur place.

#### 3-3 : Certificat médical et licences sportives

Documents à fournir (au choix) :

- Une licence FFA (Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running) en cours de validité à la date de la manifestation.
- Un PASS « J'aime Courir » en cours de validité à la date de la manifestation.
- Une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication de la pratique du sport en compétition, ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- Un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition, ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition (soit après le 17 novembre 2018).

- Autorisation parentale pour les mineurs.

ATTENTION : Les licences de triathlon, de course d'orientation et de pentathlon moderne ne sont plus acceptées depuis le 1er janvier 2019.

#### Article 4 : Inscriptions

Les inscriptions se font en ligne via notre plateforme d'inscription jusqu'au 16 Novembre compris.  
<https://www.nextrun.fr/course/inscriptions-avis/sport/427/breizh-asia-2/2019>

Selon les places disponibles, des inscriptions pourront être enregistrées sur place

##### 4-1 : Prix et augmentation de tarifs

- La Breizh'Asia : 11 € sur internet et 13 € sur place
- La Breizh'Asia des lionceaux : 6 € sur internet et 7 € sur place
- La Breizh'Asia des loutrons : 6 € sur internet et 7 € sur place

##### 4-2 : Revente ou cession de dossard

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation

##### 4-3 : Remboursement

Chaque engagement est ferme et définitif. Cependant, l'organisation accepte des changements de coureurs. Il vous est donc possible de céder votre dossard à un remplaçant à condition que vous ayez contacté l'organisateur pour communiquer le nom, prénom, date de naissance, certificat médical du remplaçant.

#### Article 5 : Assurance

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile souscrite auprès de ALLIANZ pour la durée de l'épreuve. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence sportive. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants notamment ceux consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou de séquelles ultérieurs à la course. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel.

#### Article 6 : Sécurité

La sécurité et l'assistance médicale des participants est du ressort de l'organisateur qui mettra en place un Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS). La sécurité sera assurée par des signaleurs sur les chemins et sentiers du parc, une équipe de secouristes avec les moyens logistiques nécessaires (véhicules, talkies-walkies, civières...). Les services de secours (SDIS) et de gendarmerie seront avertis de l'événement.

#### Article 7 : Chronométrage

Le chronométrage est assuré par Endurance Shop Tregueux via des transducteurs électroniques intégrés au dossard. Le port d'un transducteur ne correspondant à l'identité du porteur entraînera la disqualification du concurrent. En cas de non restitution du dossard à l'arrivée, le dossard sera facturé 10 euros au coureur.

#### Article 8 : Classement et récompenses

- La Breizh'Asia : Les trois premiers hommes et trois premières femmes de la course
  - La Breizh'Asia des lionceaux : Les trois premiers garçons et trois premières filles de la course
  - La Breizh'Asia des loutrons : Les trois premiers garçons et trois premières filles de la course
- ➔ Un lot comprenant un crayon et une écocup aux éffigies de la course et du ZooParc sera distribué à l'arrivée à chaque coureur terminant l'épreuve.

Les classements seront diffusés dès le lendemain.

#### Article 9 : Charte du coureur

Tout concurrent est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre concurrent (jusqu'à l'arrivée des secours). Tout abandon de matériel, tout jet de déchet, hors des lieux prévus à cet effet entraînera la mise hors-course du concurrent fautif.

#### Article 10 : Droit à l'image

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires.

#### Article 11 : Annulation, intempéries

L'organisateur se réserve la faculté d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure. Aucune indemnité ne pourra être versée à ce titre. Les participants seront remboursés de leurs frais d'engagement (hors participation pour le site Next Run), mais ne pourront prétendre à aucune autre indemnité à ce titre.

En cas de force majeure (intempéries,...) et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler l'épreuve. En cas d'annulation l'organisation procédera au remboursement des inscriptions ou au report des épreuves à une date ultérieure.